

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le premier ministre de la Colombie-Britannique sait que nous désirons procéder avec toute la célérité possible à cet égard. Pour que nos pourparlers avec le premier ministre de la Colombie-Britannique soient fructueux, nous devons régler certaines questions préliminaires avec les États-Unis. Nous sommes justement en train de les examiner avec les représentants de Washington, de sorte que nous pourrions présenter à la Colombie-Britannique, au vu et au su des États-Unis, les conditions que notre gouvernement estime souhaitables.

M. Pugh: A-t-on fait savoir au premier ministre de la Colombie-Britannique quel est l'objet des pourparlers qui se poursuivent avec les représentants américains?

Le très hon. M. Pearson: Ces questions seront débattues avec le premier ministre de la Colombie-Britannique. Ce dernier déclarait précisément l'autre jour qu'il connaît bien l'attitude de notre gouvernement là-dessus.

(Plus tard)

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Au cas où l'on procéderait à des modifications du traité du Columbia, le premier ministre pourrait-il garantir à la Chambre que cet accord, et toute modification qu'on envisagerait ou qu'on conseillerait d'y faire, serait déferé au comité des affaires extérieures de la Chambre?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement a l'intention de déferer la question dès que possible au comité des affaires extérieures de la Chambre.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

QUÉBEC—PARTICIPATION DE LA GENDARMERIE ROYALE AUX ENQUÊTES SUR LE FLQ

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice (M. Chevrier). Ce dernier peut-il nous dire si la Gendarmerie royale participe aux enquêtes en cours sur l'activité du FLQ dans la province de Québec?

L'hon. Lionel Chevrier (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, l'administration de la justice, d'après la constitution, relève exclusivement de la compétence provinciale et municipale à qui il incombe, en vertu du Code pénal, de faire les enquêtes et de porter des plaintes s'il y a lieu.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu dans les circonstances de changer cet état de choses.

M. Grégoire: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsque des troubles surviennent dans les parcs appartenant au gouvernement fédéral, est-ce que, à ce moment-là, la Gendarmerie royale intervient comme ce fut le cas lors de la chute du monument Wolfe, sur les Plaines d'Abraham?

L'hon. M. Chevrier: Je crois que les circonstances sont les mêmes sauf dans les cas où les autorités municipales et provinciales demandent à la Gendarmerie royale d'intervenir. Là, il y a changement de circonstances, mais je ne sais pas quelles sont les circonstances en ce qui concerne le FLQ.

Je crois que la Gendarmerie royale a offert ses services aux deux corps policiers, provincial et municipal.

(Traduction)

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—RÉGIME DE DOUBLE PRIX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Le gouvernement compte-t-il présenter, sous peu, une mesure législative établissant un régime de double prix pour le blé, et comportant un prix garanti de \$2 le boisseau aux cultivateurs de blé, conformément à la promesse qu'a formulée le premier ministre au cours de la campagne électorale?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous tiendrons cette question pour un préavis.

LA FONCTION PUBLIQUE

MESURE LÉGISLATIVE CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Nous dira-t-il si la Chambre sera saisie sous peu d'un projet de loi visant les négociations collectives dans la fonction publique?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire quand ce projet de loi sera présenté. Toutefois, le présent gouvernement a pris des engagements à cet égard.

(Texte)

QUESTION RELATIVE AUX VŒUX DE LA COMMISSION GLASSCO SUR LE RAPPORT MINORITAIRE

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser